



PREAVIS de la Municipalité Au Conseil Communal No 01/2017

Relatif à la demande de crédit de CHF 164'000.--, pour la réaffectation de la place de jeux du Collège des Ecureuils

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE ET PRESENTATION

La place de jeux du collège des Ecureuils a été construite en 2005. Elle a toujours été extrêmement fréquentée depuis qu'elle a été mise à la disposition de la population. En effet, les élèves des écoles, les familles, mais aussi les enfants des deux UAPE (Ecureuil malin et Ecole Buissonnière) l'utilisent tous les jours. Onze ans après sa mise en service, il apparaît que cette utilisation intensive, ainsi que les aléas de la météo, ont conduit à une dégradation progressive des différents éléments de cette place de jeux, au niveau du revêtement de sol aussi bien que des structures de jeux. En particulier, l'état préoccupant des différents éléments de la structure de jeux principale nous ont récemment contraints à démonter un toboggan dont la glissière en acier s'est rompue en deux et à poser des panneaux en bois provisoires pour sécuriser le jeu. Nous avons également constaté que le deuxième toboggan est lui-aussi sur le point de céder, alors qu'en de nombreux endroits le bois imprégné d'humidité a gonflé et commence à s'effriter.

Il convient également de souligner qu'en l'état, cette place de jeux ne correspond plus aux normes de sécurité édictées par le BPA (Bureau de Prévention des Accidents), qui ont été actualisées en 2013¹.

PROJET

Après plusieurs réparations « mineures » successives ces dernières années, une réfection complète de la place de jeux apparaît aujourd'hui pertinente. Ainsi, le présent projet inclut une réfection complète des sols, afin notamment de respecter les normes de sécurité en matière de hauteur de chute, ainsi qu'un changement de la plupart des éléments de jeux.

¹ Ces recommandations peuvent être consultées sur
http://www.bfu.ch/sites/assets/Shop/bfu_2.025.02_Documentation%20technique%20.025%20du%20bpa%20%E2%80%93%20Aires%20de%20jeux.pdf.

Revêtement de sol

Trois types de sols coexistent actuellement pour équiper les places de jeux : les sols coulés (comme la place de jeux actuelle), le gazon synthétique, avec ou sans sable, et la moquette.

Pour des raisons d'esthétique, d'entretien, de durabilité et de coûts, l'option du gazon synthétique sans sable a été retenue.

Matériaux des éléments de jeux :

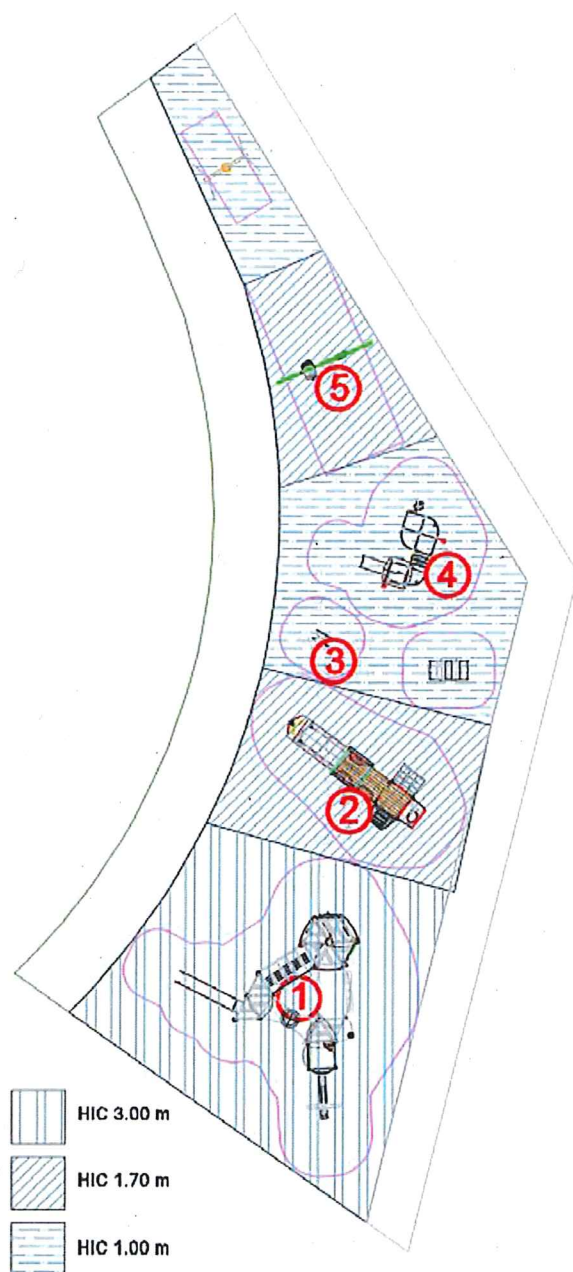
Plusieurs types de matériaux coexistent à l'heure actuelle et la conception d'éléments et structures de jeux : le bois, l'acier, le plastique, les panneaux HPL (High Pressure Laminate).

Pour des raisons de durabilité, de résistance aux intempéries et de facilité d'entretien, les panneaux HPL ont été préférés aux panneaux bois qui tendent, comme nous avons pu en faire l'expérience, à se dégrader avec le temps en raison notamment de l'humidité.

Configuration de la place de jeux

De manière générale, les éléments et structures qui favorisent l'interaction entre les enfants et qui peuvent être utilisés par plusieurs enfants en même temps, ont été privilégiés.

Le plan d'intention ci-après illustre la configuration envisagée des éléments de jeux afin d'utiliser au maximum la surface disponible tout en respectant les normes de sécurité en termes de distance entre les différents éléments implantés.



Structures de jeux

L'implantation d'une structure de jeux principale destinée au 4-10 ans, comprenant plusieurs faces permettant aux enfants de grimper, des toboggans, des points d'équilibre et/ou des perches est proposée en raison de la diversité des activités qu'elle permet.

En outre, la pose d'une structure similaire de plus petite taille, est souhaitée pour proposer un nouvel espace de jeux aux enfants de 2-5 ans.

En plus de ces structures, le projet prévoit l'installation de balançoires / balançoire nacelle pouvant être utilisée par plusieurs enfants. La balançoire pour bébés installée il y a quelques années, encore en bon état, sera pour sa part conservée.

De même, le jeu à bascule, dont la structure en acier n'est pas endommagée, sera remis en état et réimplanté sur la nouvelle place de jeux.

Jeux symboliques

Enfin, le projet intègre en complément un espace de jeux symboliques (cabane, petit train/voiture).

CALENDRIER

La durée des travaux est estimée à quatre à cinq semaines. Le calendrier des travaux sera établi afin de tenir compte au maximum des périodes scolaires/de vacances afin d'une part de ne pas perturber les classes et d'autre part de minimiser la durée durant laquelle les enfants fréquentant les UAPE n'y auront pas accès.

MONTANT DES TRAVAUX

Le montant maximum des travaux prévus s'élève à CHF 164'000.- et comprend les taxes (TVA) et les imprévus. Il s'agit d'un budget maximum qui découle des différentes offres reçues pour les différents postes principaux suivants, à savoir génie civil, revêtement de sol et éléments de jeux, comme suit :

- **Génie civil** : ce poste comprend principalement le démontage de la place existante, les travaux de creuse et de terrassement, et l'installation des socles en béton sur lesquels les jeux sont posés
- **Revêtement de sol** : ce poste comprend la pose d'un revêtement de sol selon le système PGSS. Celui-ci est constitué de plaques amortissantes dont les épaisseurs varient de 35 mm à 90mm en fonction de la hauteur de chute à assumer, puis la pose de gazon synthétique en tant que revêtement final.
- **Eléments de jeux** : ce poste comprend la fourniture, le transport et la pose des différents jeux sélectionnés.

A ce stade, deux options soumises par deux fournisseurs différents ont été retenues. Le budget final sera déterminé en fonction des choix définitifs concernant la gamme et certains éléments de jeux, choix auxquels nous nous proposons de procéder avec la commission ad-hoc. En fonction de ces choix, le prix final pourrait être inférieur au budget présenté ici.

Budgets maximums, par poste (selon devis reçus)

<u>Poste</u>	<u>Budget maximal</u>
Génie civil	CHF 42'000
Revêtement de sol	CHF 33'000
Eléments de jeux	CHF 81'000
Imprévus 5% (arrondi)	CHF 8'000
Total	CHF 164'000

FINANCEMENT

Le montant sera financé par les disponibilités communales ou par un emprunt à la fin des travaux aux meilleures conditions du moment.

AMORTISSEMENT

L'amortissement des travaux sera effectué par un prélèvement aux fonds de réserve pour investissements futurs. No 9282.6 du bilan qui portait un solde de CHF 2'150'000.-- au 31.12.2015.

CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal No 1/2017
- ouï le rapport de la commission des finances;
- ouï le rapport de la commission chargée de cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accorder l'autorisation d'entreprendre les travaux de réfection complète de la place de jeux du collège des Ecureuils;
2. d'allouer le crédit de CHF 164'000.-- pour financer ces travaux
3. d'autoriser à financer cette somme par les disponibilités de trésorerie courante de la Commune ou, si nécessaire, de contracter un emprunt à la fin des travaux aux meilleures conditions du moment;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement par un prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs;
5. d'octroyer à la Municipalité le droit de requérir toutes les autorisations nécessaires.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 décembre 2016.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :


J. M. Fernandez



La Secrétaire :


Sarah Ruchet

Délégués municipaux :

- Mme Tania Séverin, municipale
- M. Roland Corthay, municipal